

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



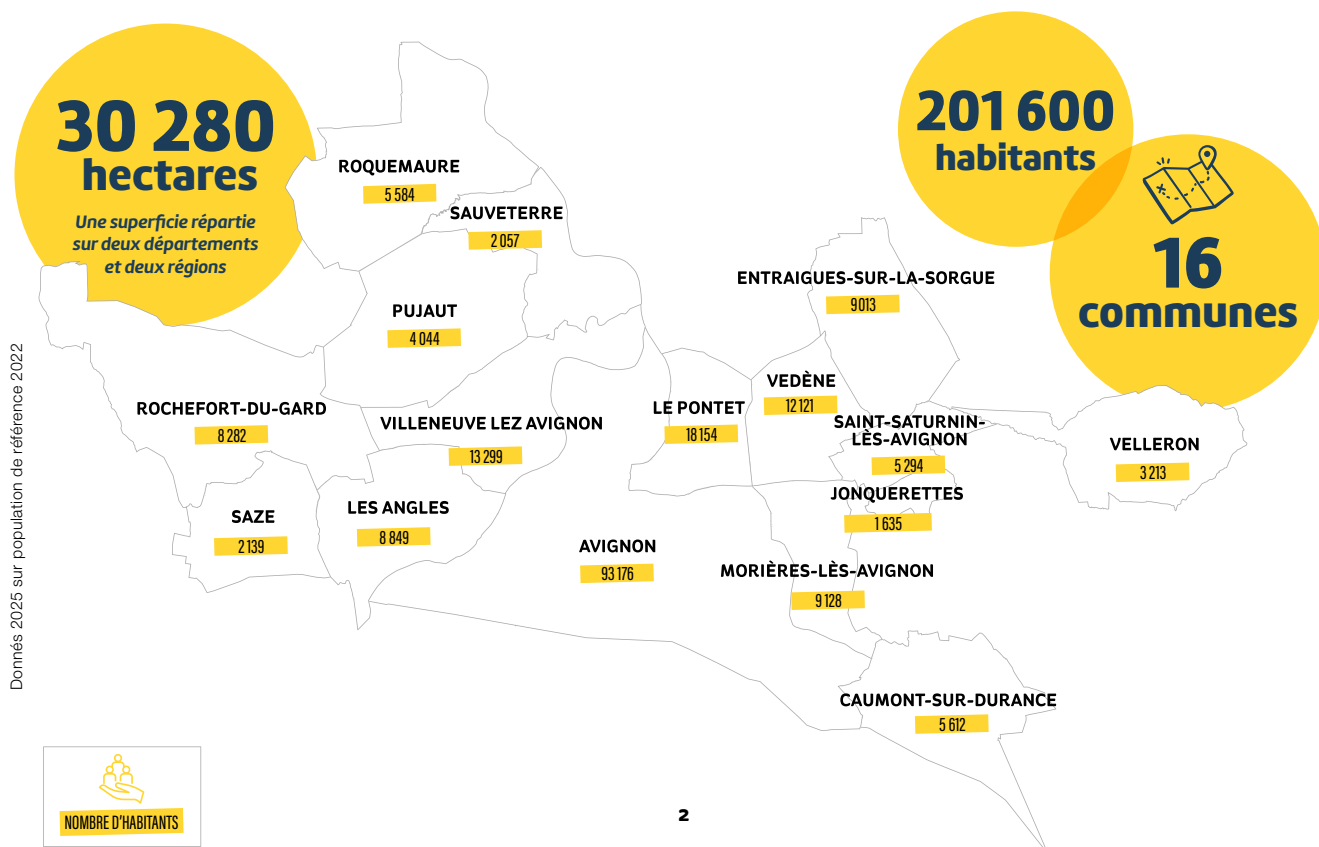
AVIGNON
CAUMONT-SUR-DURANCE
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
JONQUERETTES
LE PONTET
LES ANGLÉS
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
PUJAUT
ROCHFORD-DU-GARD
ROQUEMAURE
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
SAUVETERRE
SAZÉ
VEDÈNE
VELLÉRON
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

SOMMAIRE

2	Le Grand Avignon, une communauté de projets et de partages	16	Transports et mobilité durable
3	Le conseil communautaire	18	Habitat, renouvellement urbain & développement social et urbain
4	Organigramme des services	22	Transition écologique
6	Ressources humaines	24	Action culturelle & enseignement artistique
8	Finances	26	Collecte & traitement des déchets
11	Communication	28	Eau & assainissement
12	Développement économique & tourisme	30	Activités des services techniques
14	Urbanisme, aménagement & affaires juridiques		

LE GRAND AVIGNON, UNE COMMUNAUTÉ DE PROJETS ET DE PARTAGES

Notre Agglomération sait pouvoir compter sur le volontarisme et le talent de ses 201 600 habitants et ses 52 755 entreprises. Avec 1 250 hectares de zones économiques et près de 1,2 million de touristes chaque année, le Grand Avignon porte une dynamique d'actions au service d'un développement durable, solidaire et attractif de son territoire, aux atouts multiples et d'avenir.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

73 élus

Le conseil communautaire est composé de 73 élus, dont le président, Joël Guin, 15 vice-présidents et 57 conseillers communautaires. Pour une plus grande fluidité dans la prise de décision, le conseil de communauté délègue des compétences assez larges en responsabilisant les vice-présidents et les présidents de commissions. Le Bureau (*voir ci-dessous*) fait l'objet de fréquentes réunions afin de gérer les affaires courantes.

LE PRÉSIDENT



Joël Guin
Président • *Vedène*

Le président prépare et exécute les décisions des instances délibérantes. Il préside le bureau et le conseil communautaire.

LE BUREAU

Le bureau est une instance délibérative pour les affaires générales. Il est composé du président et de 15 vice-présidents.



Joël Peyre
1^{er} vice-président délégué au renouvellement urbain et à la politique de la ville
Auignon



Jean-Firmin Bardisa
vice-président délégué aux travaux : voirie et bâtiments
Le Pontet



Xavier Belleville
vice-président délégué aux finances et à la cohésion communautaire
Villeneuve lez-Auignon



Guy Moureau
vice-président délégué à l'économie soutenable et solidaire
Entraigues-sur-la-Sorgue



Paul Mely
vice-président délégué aux ressources humaines
Les Angles



Annick Dubois
vice-présidente déléguée à l'habitat et aux gens du voyage
Morières-lès-Auignon



Patrick Sandevour
vice-président délégué à l'eau potable et à l'assainissement collectif
Rochefort-du-Gard



Philippe Inderbitzin
vice-président délégué à l'attractivité touristique
Roquemaure



Claude Morel
vice-président délégué aux spectacles vivants
Caumont-sur-Durance



Serge Malen
vice-président délégué à l'assainissement non collectif et aux eaux pluviales urbaines
Saint-Saturnin-lès-Auignon



Guy David
vice-président délégué au Conservatoire à rayonnement régional
Pujaut



Philippe Armengol
vice-président délégué à la transition écologique, à l'eau, à l'air et à la biodiversité
Velleron



Yvan Bourelly
vice-président délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations
Saze



Jacques Demanse
vice-président délégué à la transition énergétique et à la valorisation des déchets
Sauveterre

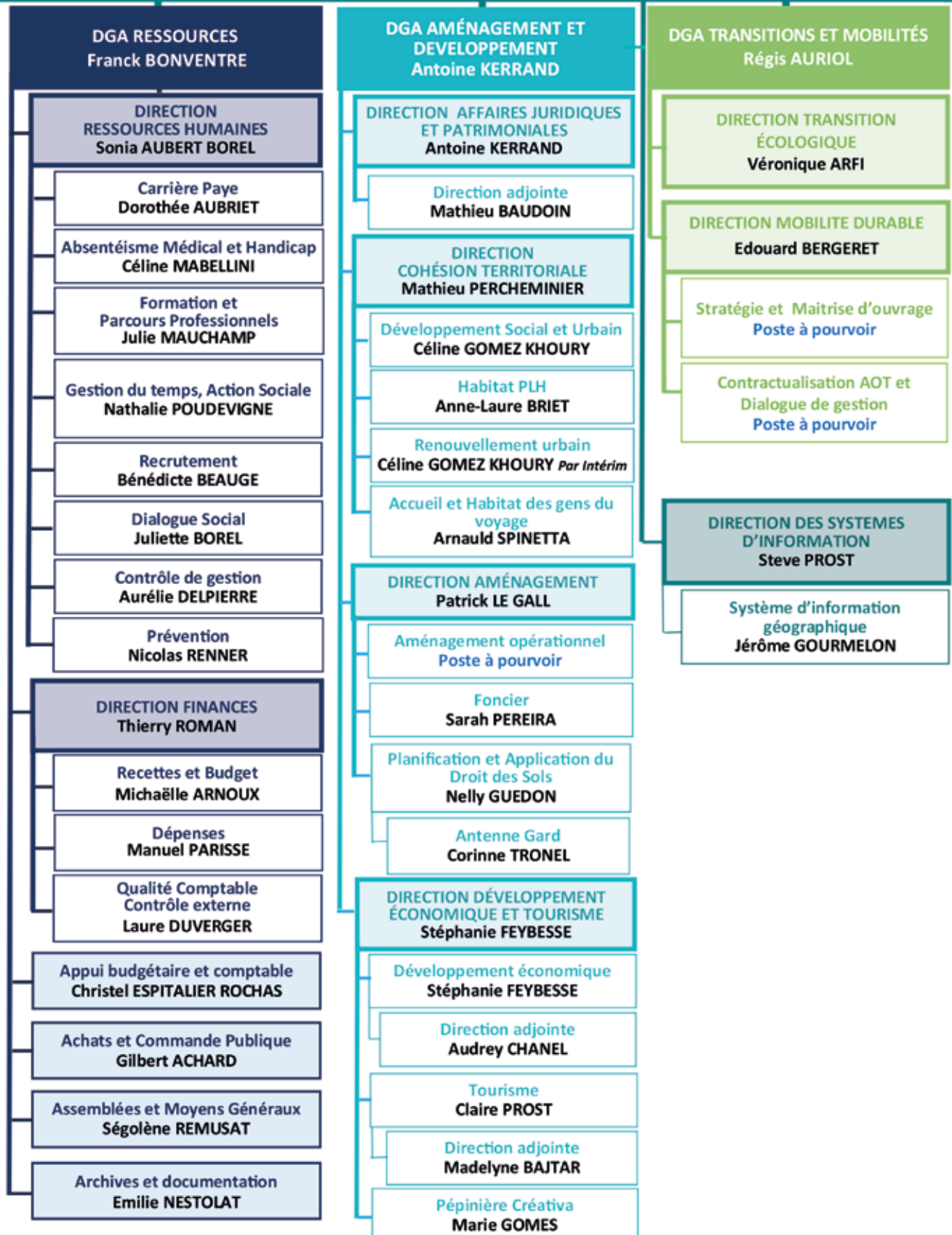


Daniel Bellegarde
vice-président délégué à la mobilité durable
Jonquerettes

ORGANIGRAMME DES SERVICES

**PRÉSIDENT
Joël GUIN**

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES : Christophe BERTRAND



DIRECTEUR DE CABINET
Cédric SOULET

Assistante
Valérie Baud

COMMUNICATION
Ludovic MOREL

Direction adjointe
Claire VOISIN

DGA SERVICES TECHNIQUES
Jérôme GELLY

Direction adjointe /
Eaux et assainissement
Sébastien FEUTRY

GEMAPI
Béatrice MARTI

Etudes et programmation travaux
Cyril BAHEGNE

Suivi des systèmes
assainissement
Arnaud PERTEGAS

Suivi contrats eau
assainissement
Instruction techniques doc. urba-
nisme
Poste à pourvoir

Patrimoine bâti
Alain AGUILA

Voirie et Espaces verts
Anaïs LEBOIS

Finances et Administration
Fanny MOLINA

**DIRECTION ENVIRONNEMENT
DÉCHETS**
Pascal BONNIN

Pôle Encombrants-Réactivité-Pré-
collecte / Logistique /
Optimisation du tri /
Communication
Régis VAZ

Pôle Exploitation / Régie collecte
Jamel OUANDA

Pôle Déchèteries
Cindy CHANTE

Pôle Suivi Prestataires privés et
Projets
Johanna HOINVILLE

Pôle Prévention
Capucine BERT
Par intérim

Pôle Relations à l'utilisateur,
administratif et financier
Hélène TOURAINE

Pôle Ressources
Sandrine GAEDKE

DIRECTION OPÉRA
Frédéric ROELS

Administrateur général
Vincent BERGEOT

Contrôle de gestion
Karine BRETON

Production artistique
Lisa NAVACH

Services techniques
Éric LACOURT

Communication
Arnaud LANEZ

Finances
Georges GINHOUX

Paie
Sylvie MARINETTI

**DIRECTION CONSERVATOIRE À
RAYONNEMENT RÉGIONAL**
Mikaël LE PADAN

Direction adjointe pôle res-
sources, action culturelle et nou-
veau publics
Marion DÉNEUX

RH et Administration
Maryline ALONSO

Direction des études musicales et
théâtrales
Poste à pourvoir

Direction des sites - Intervention
en milieu scolaire
Valérie MOREAU

Direction des études chorégra-
phiques
Géraldine GONZALEZ OLIVA

FORMER, MOTIVER, SOUDER

Soucieux de renforcer les compétences de ses agents, le Grand Avignon a mis en place une politique de formation dynamique et veille à la cohésion de ses équipes, toujours au service de la population. Notre Agglomération s'attache également à défendre le pouvoir d'achat des femmes et des hommes qui gèrent avec attention le bien commun.


Effectifs 2024
708
agents

503
titulaires - stagiaires

205
contractuels

 Répartis entre
327 femmes (46 %)
et 381 hommes (54 %)

Actualité des instances paritaires

⑦ **réunions du Comité Social Territorial (CST)** ont permis de mettre en place une prime d'assistance, de conseil et de conduite à l'Opéra Grand Avignon. Ses travaux ont également favorisé la rédaction des règlements intérieurs du chœur et du ballet, l'élaboration d'un guide du temps de travail des agents du Conservatoire et enfin le vote d'une prime exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat. Autre sujet au menu de ces réunions, la mise en place d'une cellule de repositionnement des agents.

③ **réunions de la Formation spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (FSC)** se sont traduites par plusieurs nouveautés pour les agents du Grand Avignon. Elles concernent l'organisation incendie pour le siège et la Durançole, ainsi que la mise en place d'un enregistrement des appels pour Direct Grand Avignon. De même, le rétroplanning sur la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été rédigé et 2 nouveaux assistants de prévention ont été nommés, un pour le siège et la Durançole, et un autre pour le Conservatoire.



Des recrutements et des promotions

47 agents, 13 femmes et 34 hommes ont bénéficié d'un avancement de grade. **4 agents** (2 hommes et 2 femmes) ont reçu une promotion interne. **58 postes** permanents ont donné lieu au recrutement de 37 contractuels et de 21 agents titulaires (dont 5 par mobilité interne), parmi lesquels 33 femmes et 25 hommes.

Formation, cap maintenu

Dans le cadre des actions de formation, une attention particulière a été portée aux parcours professionnels avec la création des cellules CESAR et CLEO. Afin de maintenir une dynamique de formation, **24 séances internes** réparties sur 84 journées ont été dispensées. Par ailleurs, un congé formation, 2 bilans de compétences et 6 Comptes Personnels de Formation (CPF) ont été accordés. Enfin, la participation au dispositif "Mutualisons nos énergies" a été soutenue par 2 agents. Un stagiaire s'intégrant à cette opération a été accueilli durant 20 jours au sein de la collectivité.

Les temps forts de l'année

33 agents ont été honorés lors de la **remise des médailles du travail** le 11 octobre 2024. 7 femmes et 14 hommes ont été récipiendaires d'une médaille d'argent, 4 ont été décorés de vermeil (2 femmes et 2 hommes) et 8 ont été parés d'or (3 femmes et 5 hommes).



Des coups de pouce pour tous

La **valeur faciale des titres restaurants a été modifiée** avec 2 propositions, 6 ou 7 € et une participation du Grand Avignon à hauteur de 60 %. Au 1^{er} janvier, tous les agents publics ont bénéficié d'une attribution de 5 points d'indice (24,60 € bruts). Autre coup de pouce, décidé à la même date, la participation employeur mutuelle santé est passée de 10 à 12 €. Enfin, un **service absentéisme médical et handicap** destiné à un meilleur suivi et accompagnement des agents en indisponibilité a été créé.



Dans la vie du Grand Avignon, la **journée de cohésion** est un moment de partage désormais incontournable. Après le "Petit-déj" des sportifs, le temps des Olympiades, année des Jeux Olympiques oblige, a précédé un tournoi de pétanque et une belle épreuve de blind-test musical. 265 agents se sont retrouvés dans la bonne humeur à l'occasion de ce rendez-vous festif et aussi savoureux, avec un repas tout feu, tout flamme (olympique) et le concours de pâtisserie.

Soirée de gala à l'Opéra

La première soirée de gala du Grand Avignon a été une réussite. **450 agents** ont participé à ce temps de rencontre hors du commun qui a permis à 51 artistes de monter sur scène. Le 3 décembre 2024, les agents devenus spectateurs ont assisté à une représentation de leurs "collègues-artistes" du ballet et du chœur, auxquels s'étaient joints les professeurs volontaires du Conservatoire. Jazz, théâtre, chant lyrique, danse, musique classique ou encore musique assistée par ordinateur composaient une affiche éclectique qui s'est prolongée par un cocktail dînatoire faisant écho au spectacle en traçant, dans les espaces déambulatoires de l'Opéra Grand Avignon, un trait d'union gourmand entre la France, l'Italie et les États-Unis.



INVESTIR, GÉRER, SOUTENIR

En 2024, des investissements majeurs ont été poursuivis, notamment dans les domaines des transports, des déchets et des réseaux d'eau et d'assainissement.



Budget principal et budget annexes

565 693 241 €

Fonctionnement : 261 865 008 €

Investissement : 303 828 233 €

Budget principal

181 040 533 €

Fonctionnement : 137 381 081 €

Investissement : 43 659 452 €

Budgets annexes

384 652 708 €

Fonctionnement : 124 483 928 €

Investissement : 260 168 780 €



Transports

277 390 756 €

- > Fonctionnement : 60 403 898 €
- > Investissement : 216 986 858 €



Déchets

40 790 888 €

- > Fonctionnement : 36 676 309 €
- > Investissement : 4 114 578 €



Opéra

17 796 477 €

- > Fonctionnement : 13 869 156 €
- > Investissement : 3 927 321 €



Office de Tourisme

1 066 676 €

- > Fonctionnement : 914 532 €
- > Investissement : 152 144 €



Eau

10 066 714 €

- > Fonctionnement : 3 091 235 €
- > Investissement : 6 975 479 €



Assainissement

25 915 511 €

- > Fonctionnement : 5 699 158 €
- > Investissement : 20 216 353 €



Gemapi

4 490 761 €

- > Fonctionnement : 1 746 194 €
- > Investissement : 2 744 568 €

Pépinières d'entreprises

2 043 856 €

- > Fonctionnement : 637 256 €
- > Investissement : 1 406 599 €



Aménagement de ZAC

4 019 598 €

- > Fonctionnement : 347 718 €
- > Investissement : 3 644 880 €

Parking Gare TGV

1 041 644 €

- > Fonctionnement : 1 041 644 €



Recettes de fonctionnement

Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	13 625 025 €
Dotations de compensation – Dotations d'intercommunalité	23 603 305 €
Taxe foncière et rôles supplémentaires	5 473 372 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	5 761 585 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	36 794 722 €
Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences secondaires	2 205 220 €
Fraction TVA compensation Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)	15 480 920 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises des réseaux (IFER)	1 861 075 €
Fraction TVA nationale	31 793 477 €
Autres recettes budget principal hors remboursement des budgets annexes	13 134 528 €
Remboursement des budgets annexes (flux inter-budgets)	2 483 256 €
Recettes des budgets annexes : eau, assainissement, Opéra, Versement Mobilité (VM), Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), redevance spéciale, Gémapi, PFAC...	91 412 741 €
Subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes	25 940 290 €
Recettes d'ordre du budget principal et des budgets annexes	2 445 574 €

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

2024	MONTANT
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	34 979 916 €
Redevance spéciale	2 130 125,71 €



Le produit du **Versement Mobilité (VM)**, destiné au financement des transports en commun du Grand Avignon, s'établit en 2024 à **41 558 981,78 €**

Dépenses de fonctionnement du budget principal

DOMAINE	POURCENTAGE	MONTANT
Administration générale de la collectivité	15,2 %	20 937 145,31 €
Reversement financier aux communes	48,2 %	66 171 553 €
Interventions sociales et santé	0,9 %	1 232 088 €
Culture	15,2 %	20 914 457,76 €
Aménagement et services urbains, environnement	4,5 %	6 236 484,11 €
Action économique	1,5 %	2 097 293 €
Transports	10,3 %	14 181 963,31 €
Environnement	4,1 %	5 610 096 €

COMMUNIQUER, INFORMER, SÉDUIRE

Bien Bon ! a remis le couvert

La seconde édition de **Bien Bon !** qui s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2024, a remporté un franc succès. De rendez-vous intimistes en grande foire, de tablées populaires et joyeuses en rencontres à la ferme, de repas champêtres en conférence alléchante, au moins **15 000 personnes** se sont croisées lors de ces rendez-vous gourmands qui ont célébré les savoir-faire et les talents du territoire (acteurs de la filière gastronomie, chefs, producteurs, vigneron, artisans des métiers de bouche...). Au programme, plus de **10 000 repas de chefs** ont été servis dans les cantines, maisons de retraite, restaurants universitaire et d'entreprises et centres sociaux. **1600 gourmands** se sont rassemblés lors du Défi Foodtruck. Lors des tours gourmands, **300 curieux** en visite sont partis à la découverte des meilleures adresses du territoire : fermes, distilleries, entreprises agroalimentaires... **2 000 promeneurs** ont fait le plein de produits locaux sur la Place des Gourmands et **900 menus** de chefs furent servis lors de grands banquets

champêtres dans des lieux secrets du Grand Avignon. La grande nouveauté de cette seconde édition fut sans conteste l'Opéra bouffe avec **60 convives** comblés par le repas-spectacle magique servi sur la scène de l'Opéra et orchestré par Pascal Auger (La Vieille Fontaine). Un moment suspendu rythmé par les performances artistiques inédites et poétiques des artistes de l'Opéra Grand Avignon et de l'Orchestre National Avignon Provence.



Grand Avignon : une signalétique pour mieux se repérer

Dans le cadre de l'accessibilité de ses bâtiments aux personnes à mobilité réduite, une signalétique directionnelle et informative est en cours de déploiement sur l'ensemble des sites du Grand Avignon, en collaboration avec les services techniques et un architecte conseil. Les premiers équipés en 2024 sont le pôle danse du Conservatoire (site Ferruce), l'Auditorium du Pontet, L'Autre Scène, la Durançole - bâtiment A, la Maison des Projets et et l'Office de Tourisme à Villeneuve lez Avignon. Le siège du Grand Avignon, les autres bâtiments de la Durançole, le 9 et le siège du Conservatoire (espace Leclerc) seront quant à eux équipés en 2025.



Design vitaminé pour les nouveaux Vélopop'

Avec le déploiement d'une nouvelle flotte 100 % électrique en juin 2024, le service



Vélopop', le vélo en libre-service du Grand Avignon a fait également l'objet d'une refonte de son identité visuelle. Couleurs vives en référence au pop'art - orange, jaune et noir avec une touche de bleu en référence au logo du Grand Avignon -, formes audacieuses et graphismes dynamiques habillent désormais les vélos et stations (totems, dock de charge et arceau de maintenance).

Une vidéo de vœux pour faire avancer le territoire

Cette année, le Grand Avignon innove et présente ses vœux avec une vidéo alliant dynamique et modernité. "Engagés ensemble pour faire vivre notre territoire" présente une Agglomération qui avance et partage des projets ambitieux. Avec comme fil conducteur une balade dans l'Agglomération à travers ses compétences, ses réalisations, ses grands projets réalisés ou soutenus, son patrimoine ou encore ses infrastructures, cette vidéo a recueilli plus de 100 000 vues. Vidéo à revoir en scannant le QR code →



DYNAMISER, INNOVER, SOUTENIR

Soutenir l'activité des entreprises, créatrices de richesses et d'emploi est au cœur de la stratégie de développement économique du Grand Avignon. Sans négliger le tourisme vert, ce soutien privilégie également l'innovation, la filière naturalité et accompagne sans faillir le secteur dynamique des industries culturelles et créatives.



Agroparc, au top du label Parc +

La zone d'Agroparc, pôle d'innovation du Grand Avignon, a décroché en octobre le **Label parc + niveau 3** décerné par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe). Attribué pour 3 ans, ce label salue les **meilleures démarches d'aménagement des zones d'activités** en matière de respect de la biodiversité, d'environnement ou encore de qualité de vie des salariés. Seul pôle vauclusien à avoir obtenu cette distinction, Agroparc, qui accueille 6 500 employés dans plus de 600 entreprises et 6 000 étudiants, récolte les fruits de la volonté de ses aménageurs.



Les RDV d'Agroparc

Organisées en mars et en juin 2024, ces rencontres ont été de belles illustrations des initiatives prises par le Grand Avignon pour faire connaître les compétences de la collectivité et créer du lien avec les acteurs économiques de cette zone d'activités.

Zones d'Activités Économiques (ZAE) : opération regroupement

À la suite d'un inventaire, une délibération votée en bureau communautaire le 25 septembre 2024 a favorisé le regroupement de certaines **Zones d'Activités Économiques (ZAE)**, dont le **nombre est passé de 29 à 23**.

Entreprises en transition... écologique

La **démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)** de notre Agglomération, soutenue par l'Ademe et la Région Sud, est un levier pour mobiliser les entreprises en faveur de la transition écologique. Une équipe transverse pilotée par le service développement économique, aux côtés de la mission transition écologique et du service environnement - déchets, a été missionnée pour l'animer. Des réunions de sensibilisation ont réuni au printemps plus de 70 entreprises de Fontcouverte/ Ecomin, Courtine, Agroparc et Couquiou/ Le Plan. Elles ont été complétées par des webinaires qui ont touché 67 participants, favorisant la relance de la plateforme Grand Avignon Réemploi qui comptait 80 utilisateurs en décembre 2024.

Coups de pouce



20 000 €

c'est la subvention en investissement visant à renforcer le prêt d'honneur de l'association ADIE pour permettre aux entrepreneurs du territoire du Grand Avignon de financer leur transition écologique.

55 000 €

ont été attribués pour soutenir 5 projets dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC). Cette enveloppe est issue d'un fonds de soutien complémentaire aux aides régionales afin de faciliter la structuration d'un écosystème local dans le domaine des projets d'animation, de jeu vidéo et de webcréation.



Du tonus pour VITAMIN'A



Dans le cadre de la loi pour le plein emploi, une synergie a été établie avec le Comité Local Pour l'Emploi (CLPE) du Grand Avignon, installé en décembre 2024, retenant l'agroalimentaire comme axe sectoriel prioritaire. 5 actions du **projet VITAMIN'A** sont inscrites à la feuille de route qui sera validée en 2025. Elles conduiront une politique d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi, vers des métiers en tension de recrutement.

Bilan des programmes de la pépinière d'entreprises Créativa en 2024

🕒 **41** entreprises hébergées au sein de la pépinière.

Bilan des programmes d'accompagnement des entreprises

🕒 **15** nouvelles entreprises accueillies grâce à Créa'actifs.

🕒 **189** demandes d'information pour Créa'start

🕒 **20** participants aux 2 promos Créa'boost.

Les avancées du Programme Alimentaire Territorial (PAT)

En 2024, le Programme Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Avignon s'est engagé avec l'association OPUS-CPIE dans la **lutte contre le gaspillage en restauration collective**. 3 communes ont bénéficié d'un accompagnement : Le Pontet, où l'on a enregistré une baisse de 38 % du gaspillage alimentaire, Pujaut et Villeneuve lez Avignon qui ont observé une diminution de 45 %.



Une agglomération tournée vers l'attractivité

S'il a été partenaire des journées de la Naturalité en avril 2024, le Grand Avignon était également présent au Marché International du Film d'Animation (MIFA) afin d'attirer de nouvelles entreprises de la filière, ainsi qu'au Salon de l'Immobilier (SIMI) en décembre. Son dynamisme a été relevé lors du salon Med'Agri, en octobre, affichant ainsi son soutien à une agriculture locale, durable et innovante. À cette occasion, notre Agglomération a conforté sa stratégie de filière naturalité en devenant la première collectivité Française à signer une convention avec la Ferme Digitale.



Signature de convention avec la Ferme Digitale

En septembre a été lancé le projet de préservation et de **redynamisation de la plaine agricole de l'Abbaye** à Villeneuve lez Avignon, cofinancé par la commune, en partenariat avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) Occitanie et la Chambre d'Agriculture du Gard. Un projet qui offrira la possibilité à des maraîchers bio de s'installer dans cette zone et fournir leurs produits à la restauration collective.

Le **4^e forum transmission** a eu lieu au mois de décembre, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de Vaucluse et du Gard, et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural de Vaucluse. L'occasion pour les agriculteurs futurs cédants de s'informer sur les démarches de transmission de leur ferme.

Tourisme : une information repensée

En 2024, l'Office de Tourisme a choisi de mutualiser ses moyens, optimiser la diffusion de l'information touristique, tout en veillant à améliorer sa qualité d'accueil. Un seul bureau d'accueil a été maintenu à Villeneuve lez Avignon, tandis qu'a été repensée la valorisation de l'offre touristique avec des écrans et des présentoirs de dépliants dans les mairies et lieux culturels. En 2024, plus de 12 000 visiteurs ont été renseignés, parmi lesquels on relevait 23 % d'étrangers.

138 km d'itinéraires balisés

traversant 8 communes, c'est la proposition du Grand Avignon pour les cyclotouristes qui ont pu découvrir 7 nouveaux parcours de 11 à 22 kilomètres. Une carte dédiée présente ces circuits également visualisables sur grandavignon-destinations.fr.



Focus sur : Le Mas Baudoin

Le point d'orgue du PAT reste l'**ouverture de l'espace-test agricole au Mas Baudoin** qui donne l'opportunité à 3 agriculteurs de s'implanter et tester leur activité dans des conditions réelles. Un projet qui a été financé à hauteur de 750 000 € par le Grand Avignon, 260 000 € par la Région Sud et 100 000 € par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).



Le chiffre

650 152 €

Montant total des subventions allouées en 2024 par le Grand Avignon en faveur du développement économique portant notamment sur la naturalité (160 000 €), le PAT (129 300 €), l'entrepreneuriat (164 500 €).

Un nouveau site pour l'Office de Tourisme

Terroir, activités de plein air, patrimoine et événementiel : c'est autour de ces 4 piliers que le nouveau site de l'Office de Tourisme grandavignon-destinations.fr a été lancé en juin 2024. Il propose des contenus pratiques, une offre de mobilité douce, des idées de micro-aventures...

Tout est pensé pour informer les visiteurs sur les multiples offres de découvertes et les inciter à prolonger leur séjour.



Le chiffre

106 902

visiteurs et 188 306 pages vues, ce sont les chiffres des 7 premiers mois de mise en ligne du nouveau site.

CONSTRUIRE, ÉQUIPER, STRUCTURER

De grands projets remodelent le territoire du Grand Avignon. Afin d'assurer leur réussite, un pilotage judicieux est nécessaire. C'est l'un des rôles de la collectivité qui veille également à faire de ces atouts pour l'agglomération des modèles pour la préservation de la qualité de vie et le développement durable.



Le futur quartier Avignon Confluences

Nouvelles étapes pour Avignon Confluences

Avignon Confluences, programme d'urbanisme innovant piloté par le Grand Avignon et la Ville d'Avignon a franchi en 2024 une étape structurante avec la mise en œuvre de la concession d'aménagement confiée à la SPL Grand Avignon Aménagement. Une démarche qui concrétise la mise en forme et la construction d'un quartier exemplaire en matière de transition écologique, d'adaptation au changement climatique et de qualité de vie.

Un premier avenant a été signé avec la Convention d'Anticipation Foncière afin de permettre à l'Établissement Public Foncier (EPF) régional de procéder à des acquisitions foncières sur certains emplacements en vue d'aménager un axe structurant au niveau de la zone artisanale de Courtine. Cet axe répond à la volonté d'aménager un axe civique qui reliera le futur quartier Confluences au centre-ville d'Avignon. À ce travail complexe de

préfiguration s'est ajoutée, en prévision de la publication prochaine d'un arrêté préfectoral, une actualisation des études environnementales sur le périmètre de l'opération Confluences. Une démarche similaire a été réalisée pour l'intégration des enjeux de résilience dans la conception du macro-lot 2 correspondant au projet "Inspir'Avignon" (programmation mixte à proximité de la gare TGV), afin qu'un permis d'aménager puisse également être déposé.

NaturaParc : la haute valeur environnementale à Entraigues-sur-la-Sorgue

Développer une offre économique durable, c'est l'ambition du **projet NaturaParc**, labellisé "site industriel clé en main" par la Région Sud. Il s'étend sur 26 hectares, dont 18 sont cessibles et vise à héberger des entreprises des filières agroalimentaires, de l'éco-extraction et des énergies renouvelables. Début 2024, plusieurs étapes ont été franchies afin d'accompagner des entreprises du secteur agroalimentaire, filière d'excellence. Le projet a été engagé dans la démarche Parc +, notamment sur sa gestion durable, la limitation de l'éclairage nocturne, l'utilisation de matériaux biosourcés, la végétalisation des voiries et des stationnements, l'installation d'énergies renouvelables en toitures. Cette démarche éco-responsable globale conjugue attractivité économique, sobriété foncière et exemplarité environnementale dans la perspective de travaux programmés en 2025. C'est en juillet 2024 qu'a été signée la promesse de

vente avec GSE de 258 430 m² d'emprises foncière nécessaire au développement de NaturaParc, pour un montant de 2 509 355 €. Le projet devrait favoriser l'aménagement et la commercialisation de 76 000 m² de surface de plancher.





Le chiffre

200 hectares

c'est la superficie d'Agroparc qui, depuis 1989, accueille des entreprises de renom, l'Université, des centres de recherche et d'enseignement supérieur.

Agroparc : toujours plus exemplaire

Le Grand Avignon et Citadis, concessionnaire de la zone, ont engagé un nouveau programme d'actions pour Agroparc durant l'année 2024. L'objectif est de renforcer des projets afin de faire de cette zone un technopôle exemplaire en matière de développement durable. Une démarche de Qualité environnementale (QE) a été lancée, avec la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée. Au programme des différents chantiers nécessaires à cette requalification, la désimperméabilisation, la création de voies douces, la végétalisation des entrées, la préservation de la biodiversité et la densification raisonnée des zones à urbaniser.



Le chiffre

4 000

c'est le nombre de dossiers d'urbanisme instruits pour les communes et les porteurs de projet, parmi lesquels on relève la délivrance de près de 900 permis.



Un guide des bonnes pratiques.

La direction aménagement du Grand Avignon a publié, avec la direction transition écologique et l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV), un guide sur la Nature en ville listant les bonnes pratiques des communes dans les projets publics et privés.

Des acquisitions foncières

- ⦿ Achat du Mas Baudoin pour 720 214,69 € auprès de l'Établissement Public Foncier PACA. D'une surface totale de 59 541 m² avec le bâti, cet investissement est destiné à la réalisation d'un espace-test agricole et à la création d'un hôtel d'entreprises dédié à la recherche et au développement de nouvelles technologies agricoles.
- ⦿ Cession de 11 030 m² de terrain à la société Urbanisme Promotion, pour un montant de 1 386 375 €, en vue de la construction d'une résidence intergénérationnelle de 92 logements (5 546 m²).



COMPLÉMENTARITÉ, FLUIDITÉ, RÉGULARITÉ

Afin de faciliter les déplacements sur tout le territoire, le Grand Avignon mène avec constance et volontarisme une politique ambitieuse en faveur des mobilités durables. Alors que le réseau Orizo enregistre des résultats remarquables, des initiatives pour le covoiturage ou les mobilités douces renforcent la complémentarité entre modes de transports.



Orizo bat des records

14,2 millions de voyageurs ont emprunté le réseau de transports Orizo en 2024 ; une progression de 7,6 % en une année. Les 2 lignes en tête du podium de cette fréquentation, le tramway T1 et la ligne Chron'hop C2 cumulent, à elles deux, 5,4 millions de voyageurs. La ligne C3 comptabilise plus de 1,4 million de voyageurs. Parmi les 15 arrêts les plus fréquentés figurent 6 stations de tramway. Quant au service de transports à la demande, Allobus, il affiche une progression de 50 % pour cette seule année. Ces records s'expliquent par le développement de l'offre, l'amélioration de la qualité de service et l'implication de tous les intervenants qui œuvrent pour le réseau.

Les senteurs du tram

Senteurs florales et sucrées destinées à rendre plus agréable le trajet des utilisateurs du tram ? Il s'agissait d'un test olfactif réalisé dans le cadre d'une enquête satisfaction des usagers. La réponse ayant été positive à 90 % parmi les 80 % de voyageurs qui ont remarqué cette fragrance, les 14 rames ont bénéficié de la généralisation de cette nébulisation sans risque pour la santé des passagers. L'opération représente un investissement de 38 000 € pour le Grand Avignon.



Le chiffre

32 bus

ont été renouvelés en 2024 pour un montant de 13,4 M€. Parmi ces nouveaux véhicules, 18 sont hybrides.



Nouveau look pour le parvis de la gare d'Avignon centre

Pari tenu pour la **nouvelle gare multimodale d'Avignon centre**. La transformation du parvis et du bâtiment améliore le confort des passagers en mariant mobilités douces et mise en valeur d'un patrimoine historique à l'entrée de la ville. Fluidité d'accès à la gare avec la sécurisation et la végétalisation d'un espace de 13 000 m², station Velopop', consignes pour les vélos, accès facilité à la gare routière révolutionnent la vie des passagers. Le Grand Avignon a financé ce projet à hauteur de 5,47 M€, soit 27 % des 20,25 M€ d'investissements réalisés avec SNCF Gares et Connexions, l'État, la Région Sud et la Ville d'Avignon. Élément à noter, qui n'est pas un simple détail : ce nouveau parvis accueille Le Quai des saveurs, restaurant bistronomique porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Vaucluse.



En bref

Au mois de septembre 2024, Allobus PMR a pris le nom d'Orizen.

Les vélos ont leur maison

Lieu d'accueil, de conseils et de ressources, la **Maison du vélo** a pour objectif de transmettre la passion du vélo, de promouvoir sa pratique tout en faisant connaître les initiatives du Grand Avignon en faveur des mobilités douces. Elle informe habitants et touristes sur les services et itinéraires proposés, tant pour l'usage quotidien de la bicyclette que pour le cyclotourisme. Elle les accompagne également dans la découverte de ce mode doux de déplacement et aide à leur remise en selle. Animée par 3 personnes, elle met à disposition du public des outils pour effectuer menus réglages ou petites réparations. La Maison du vélo s'inscrit pleinement dans l'ensemble des dispositifs d'une politique dynamique, visant à encourager ce mode de déplacement. Cette politique devrait aussi se traduire par la création prochaine du Réseau Express Vélo, un réseau cyclable à haut niveau de service dans l'ensemble des communes du Grand Avignon.



Place au Vélopop' nouvelle génération

Après 15 ans d'existence, Vélopop', le vélo en libre-service du Grand Avignon s'est adapté aux nouveaux usages. Le service est passé au mois de juin 2024 à la mise à disposition des usagers de **300 vélos 100 % électriques** et de **29 stations** de recharge, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, à Avignon, au Pontet et à Villeneuve lez Avignon. Ce nouveau service a été confié à la société Fifteen et son partenaire Vélogik, Enedis assurant le raccordement électrique des stations, tandis que la Maison du vélo informe sur ce dispositif et la commercialisation de Vélopop'. L'investissement pour l'achat des vélos, des équipements et les installations des stations a représenté une enveloppe de 1,35 M€ pour le Grand Avignon qui a bénéficié d'une subvention à hauteur de 59 % de l'État au titre du Fonds vert.

Plus de covoiturage avec Blablacar Daily

100 € de prime de covoiturage alloués par l'État pour les conducteurs qui voient également une partie de leurs trajets remboursés et gratuité pour les passagers, c'est le principe du dispositif de soutien au covoiturage **Blablacar Daily**, initié par le Grand Avignon et les Communautés d'agglomération du Gard Rhodanien, de Luberon Monts de Vaucluse, du Ventoux Comtat Venaissin, des Sorgues du Comtat, et la Communautés de communes des Pays de Sorgues Monts de Vaucluse. Les trajets sont offerts aux passagers effectuant un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des intercommunalités concernées. Le service est disponible via l'appli



Blablacar Daily qui met en relation conducteurs et passagers se trouvant sur le même itinéraire, aux mêmes horaires. Le montant de la prise en charge financière varie en fonction des distances parcourues, allant de 1€ par passager transporté entre 2 à 10 km pour atteindre 2€ au-delà de 20 km. Les trajets pris en charge ne se limitent pas aux trajets domicile-travail, mais concernent également ceux du quotidien (courses, loisirs, vacances...). Le Grand Avignon a contribué à hauteur de 70 000 € pour mettre ce dispositif en place, les 5 autres EPCI le soutenant avec une enveloppe globale de 190 000 €.

Des aides pour l'achat de vélo électrique

595 demandes d'aide pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ont été financées en 2024, soit 76 de plus qu'en 2023. Cette aide existe depuis 7 ans ; plafonnée à 100 € pour une acquisition minimum de 400 €, elle est attribuée sous conditions.



Le SERM labellisé

Le **Service Express Régional Métropolitain (SERM)** du bassin de vie d'Avignon, projet de transport multimodal qui concerne 600 000 habitants vivant dans 8 EPCI du Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône, a été labellisé le 4 juillet 2024. Les études pour définir le service à l'utilisateur, son coût, son financement et sa gouvernance devraient logiquement se poursuivre dans la continuité de cette labellisation.

Du nouveau sur les lignes ZOU !

Depuis 2023, l'affrètement de la ligne Zou ! 907 relie Caumont-sur-Durance à Avignon. Couplée à la ligne 22 du réseau Orizo, elle a vu sa fréquentation augmenter de 13 % en 2024. En septembre, la ligne Zou ! 920 dessert désormais Velleron en ligne régulière vers Avignon.

HABITER, RÉNOVER, TRANSFORMER

Piloté par le Grand Avignon, le nouveau Contrat de Ville 2024–2030 va se déployer dans 6 quartiers d’Avignon et du Pontet. De nombreux chantiers de réhabilitation se sont poursuivis afin de réduire les inégalités et promouvoir la mixité, tout en stimulant les opérations de concertation et la citoyenneté.

CONTRAT DE VILLE

2024–2030, nouvelle dynamique pour les quartiers prioritaires

Le **nouveau Contrat de ville** a redessiné la géographie des quartiers prioritaires pour la période 2024–2030. Ce sont 6 quartiers d’Avignon et du Pontet qui bénéficieront d’actions s’inscrivant dans la démarche nationale “Engagements quartiers 2030”. L’accent sera mis durant 6 ans sur la participation des



Concertation du Contrat de ville



Présentation du nouveau Contrat de ville

habitants, l’égalité des chances et le développement durable dans le cadre de 4 grands axes stratégiques. D’abord, celui de l’ouverture des possibles à la jeunesse avec le soutien des parents. Ensuite, le souci de favoriser l’insertion socio-professionnelle. Troisième axe, l’action sur le logement et le cadre de vie. Enfin, l’accès aux droits grâce au renforcement des mécanismes de solidarité. Le processus de concertation mis en place pour le renouvellement de ce contrat, auquel plus de 400 personnes ont participé à l’initiative du Grand Avignon, des communes d’Avignon et du Pontet et de l’État et de nombreux partenaires locaux est appelé à se renforcer tandis qu’une évaluation est programmée pour 2027.

Le chiffre

En 2024, le Contrat de ville a été doté d’un budget de

2,6 M€.

Le Grand Avignon a contribué à hauteur de 670 000 €, la Ville d’Avignon 171 800€, le Département de Vaucluse 150 500 € et l’État 1 673 250€. La Caisse d’Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse, la Mutualité Sociale Agricole et les bailleurs sociaux ont participé au financement de 82 actions portées dans les quartiers par des acteurs associatifs locaux et les 7 centres sociaux et Espaces de Vie Sociale.



Épicerie participative

Des initiatives solidaires

Parmi la centaine d’actions financées en 2024 par le Contrat de ville, relevons **la mise en place d’un groupement d’achats GEM VRAC** destiné à donner à tous l’accès à une alimentation de qualité, les trajets du bus France Service-Avenir 84 favorisant l’accès aux

services publics et facilitant certaines démarches administratives. Ou encore le travail de l’équipe emploi-Insertion, co-pilotée par France Travail, avec l’association Avenir 84 et la Mission locale allant au-devant des personnes les plus éloignées de l’emploi. Autres initiatives, l’aménagement d’espaces ludiques dans le quartier Joffre-centre-ville au Pontet ou encore le travail des Petites Choses, association avignonnaise œuvrant pour le recyclage et la revalorisation de certains déchets.

Un nouveau Plan Local de Santé Publique (PLSP)

Pour relever le défi de l'accès aux soins, un **nouveau Plan Local de Santé Publique (PLSP)** a été intégré au Contrat de ville. Soucieux de mieux prévenir pour mieux vivre, il vise d'abord à renforcer la médiation en santé afin d'accompagner des publics défavorisés dans leurs démarches. Autre principe de ce document qui rassemble des engagements pour la période 2024-2030, la volonté d'agir pour une amélioration de l'alimentation, la pratique du sport et les mobilités douces.



Coup d'envoi du Comité local pour l'emploi

Conformément aux dispositions de la loi plein emploi, un Comité Local pour l'Emploi (CLE) a été mis en place en janvier 2024 sur le bassin du Grand Avignon. Il intègre notamment les communes vauclusiennes du Grand Avignon (à l'exception de Velleron), ainsi que Châteauneuf-de-Gadagne, Sorgues et Bédarrides. Co-présidé par le Préfet de Vaucluse et le Président du Grand Avignon, ce comité a pour mission de coordonner les acteurs de l'emploi en vue de répondre aux besoins des habitants et des entreprises. Afin de faciliter le déploiement d'actions concrètes adaptées aux réalités locales du marché du travail, le comité, en lien avec le projet Vitamin'A a identifié 2 priorités pour lever les freins à l'emploi : la mobilité et la maîtrise du français.

RENOUVELLEMENT URBAIN

La mutation du quartier Sud

Dans le secteur des Olivades et des Grands Cyprès, les opérations de démolition et de réhabilitation se sont poursuivies en 2024. 86 logements de la partie sud de la **résidence Ventoureso** ont été démolis après le relogement des ménages. 48 d'entre eux l'ont été en dehors d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, 29 dans une autre commune qu'Avignon. Et c'est en juillet 2024 qu'a été lancée la rénovation-extension du groupe scolaire des **Grands Cyprès**. Enfin, la **médiathèque Renaud-Barrault**, bâtiment emblématique, a rouvert ses portes au mois de novembre, après 2 ans de rénovation.



La Reine Jeanne en chantier

C'est avec la démolition de 30 logements qu'une première tranche des travaux a commencé, pour désenclaver le quartier de la **Reine Jeanne**, tout en lui donnant une nouvelle attractivité résidentielle. Cette opération a été accompagnée par un projet participatif d'habillage des palissades, baptisé "En attendant demain" et conduit par les associations L'Antre-Lieux et Le laboratoire de photographie Sociale et Populaire. Parallèlement, des travaux de réhabilitation ont été engagés pour les 145 logements conservés de la Reine Jeanne. L'opération, d'un montant de 9 251 847 €, a été prise en charge à hauteur de 928 875 € par le Grand Avignon, avec une participation de 1 386 512 € de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Une nouvelle Maison des Projets

Les nouveaux locaux de la **Maison des Projets** ont été inaugurés le 16 décembre 2024, en présence de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, Joël Guin, président du Grand Avignon, Cécile Helle, maire d'Avignon et Michel Gontard, président de

Grand Delta Habitat. Le lieu accompagne les habitants durant les transformations liées au projet de renouvellement urbain. Il délivre également des informations lors de permanences, abrite des réunions de concertation et des ateliers thématiques.



Quartiers résilients

Lancée par l'ANRU au niveau national, la **démarche "Quartiers résilients"** s'inscrit dans les objectifs de transition portés par le Grand Avignon. Notre Agglomération bénéficiera d'un abondement financier de 1,8 M€ pour 5 projets exemplaires, dont 960 000 € pour le raccordement au réseau de chaleur des logements des quartiers Reine Jeanne et Saint-Chamand.

Du changement dans les quartiers Nord-Est

Grand Delta Habitat a démoli 39 logements à la **Grange d'Orel**, première étape d'une succession d'opérations de réhabilitations et de démolitions, visant à désenclaver le quartier.

Travaux à la résidence Saint-Chamand

232 logements de la **résidence Saint-Chamand** vont bénéficier de travaux de réhabilitation. Ce chantier, dont le coût global est de 12 692 693 €, avec des participations de 696 000 € du Grand Avignon et de 1 355 330 € de l'ANRU, sont portés par le bailleur Grand delta Habitat.



Un nouveau lieu de vie à la Rocade

La ferme urbaine **Roquette sud** a ouvert ses portes au mois de juin 2024 en lieu et place de la partie nord de la résidence Ventoureso, démolie en 2023. Cet espace est important pour l'éducation à l'environnement et également un support de lien social dans un lieu apaisé, demandé tant par les jeunes que par les adultes.

Le chiffre

60
relogements

ont eu lieu en 2024 dans le cadre du projet urbain.

Pour un meilleur accueil des gens du voyage

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Grand Avignon exerce pleinement la compétence “**accueil des gens du voyage**” sur 6 aires réparties sur son territoire : Avignon Courtine, Avignon Bonpas, Entraigues-sur-la-Sorgue, Morières-lès-Avignon, Vedène et Villeneuve lez Avignon. L’occasion de réaliser sur ces aires de nombreux travaux d’amélioration de confort et de qualité d’accueil en 2024 :

- ⦿ Entraigues-sur-la-Sorgue : mise en service du local d’accueil, rénovation des douches et WC, pose de carrelage au sol, remplacement d’éviers et révision des portes.
- ⦿ Avignon Courtine : travaux préparatoires et déconstruction, création des réseaux et bassins dans le cadre de la réhabilitation de l’aire.
- ⦿ Vedène : réfection des WC, pose de carrelage au sol, remplacement des vitres brisées dans les cuisines .
- ⦿ Morières-lès-Avignon : remplacement des vitres de séparation de cuisine.

L’année 2024 a aussi renforcé l’accueil et l’accompagnement des gens du voyage au sein du Grand Avignon. Les efforts déployés ont contribué à une meilleure gestion des aires, une plus grande inclusion des familles et une amélioration des conditions de vie. Afin de l’aider dans ses démarches, le Grand Avignon a bénéficié de différents soutiens financiers notamment du Département de Vaucluse (23 000 € pour l’aide au fonctionnement et à l’accompagnement), des CAF du Gard et de Vaucluse (63 024 € versés au titre de l’allocation au logement temporaire), du gestionnaire des aires (80 634 € de recettes de paiement des frais de séjour et de consommations de fluides versées par les gens du voyage).



HABITAT

Le Programme Local de l’Habitat (PLH) en chiffres



20,6 M€
de travaux
portés par les
bailleurs et garantis
par l’Agglomération

241
logements
sociaux
programmés dans
le cadre
de 11 opérations

441 000 € mobilisés
pour les projets de logements sociaux

64 propriétaires occupants
modestes
soutenus dans des travaux d’amélioration
de l’habitat avec le soutien de l’Agence
Nationale de l’Habitat (ANAH)

10 comités de suivi
habitat/PLH organisés

Le Grand Avignon chef de file des attributions

Avec l’adoption du **Plan Partenarial de Gestion et d’Information de Demandeur (PPGDID)** et la signature de 15 conventions de gestion en flux par les bailleurs du territoire, 2024 a marqué la mise en pratique des politiques de peuplement. Durant 6 ans, le PPGDID organise les lieux d’accueil des demandeurs de logement social sur le Grand Avignon avec l’installation d’un système de cotation et l’élaboration de différents outils d’aides aux attributions. Ils donnent de la visibilité sur le système

d’accès au logement social tout en favorisant un partage des pratiques entre les différents partenaires, qu’il s’agisse des communes, des bailleurs et des réservataires. La cotation a été formalisée dans le cadre d’un travail partenarial entre État, communes, bailleurs et conseils départementaux. Elle a abouti à l’établissement d’une grille de 33 critères permettant de mieux appréhender les situations des demandeurs de logement social et afin de mettre en adéquation leurs besoins avec les logements disponibles.

Soutien à la réhabilitation des logements privés

Une réorganisation majeure a marqué le soutien à la réhabilitation des logements privés en 2024, l’État souhaitant fusionner l’accompagnement à la rénovation énergétique et les dispositifs de soutien aux travaux pour les particuliers. Ainsi, le “pacte territorial” France Renov’ va remplacer les Programme d’Intérêt Général (PIG) et les Opérations Programmées d’Amélioration de l’Habitat (OPAH)

du territoire. Le Grand Avignon est devenu chef de file de ce dispositif eu égard à ses compétences liées au Programme Local de l’Habitat (PLH) et son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).



ÉVOLUER, ANTICIPER, S'ADAPTER

L'ensemble des politiques publiques du Grand Avignon est animé par la ferme volonté de favoriser la transition écologique. Pour protéger les générations futures et ancrer la préservation de l'environnement dans les actions quotidiennes et les projets d'avenir, la collectivité multiplie les actions de mutualisation, de coopération et de sensibilisation visant à faire évoluer les modes de consommation.



Se loger autrement

Dans le cadre des objectifs fixés par le plan climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Grand Avignon accompagne techniquement les communes dans les **processus de rénovation** afin d'**améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments**. Ce soutien à leurs investissements en faveur de la transition écologique s'appuie sur un **fonds doté de 15 M€**. Un accompagnement en ingénierie est aussi apporté aux communes, et s'est concrétisé par le lancement d'audits de bâtiment et de schéma directeur immobilier et énergie pour anticiper les dépenses du patrimoine public sur 13 communes et le Grand Avignon. Enfin, le service d'accompagnement à la rénovation énergétique des ménages (SARE) a été réduit pour travailler sur le déploiement d'une stratégie locale plus ambitieuse en 2025.

Un territoire résilient

Aux grands chantiers de gestion des milieux aquatiques se sont ajoutées plusieurs démarches visant à accompagner le territoire vers plus de résilience. Ainsi, une analyse intercommunale des espèces faune-flore à enjeux a été réalisée avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, identifiant ainsi la richesse patrimoniale du Grand Avignon et les sites remarquables. Des expositions **Balades naturalistes**, l'acquisition d'un outil numérique pour recenser les espaces végétalisés du territoire ont complété ces initiatives. La poursuite

de séminaires comme **Nature en ville**, permettant des échanges sur les bonnes pratiques tout en identifiant les besoins des collectivités et proposant des formations aux élus et aux techniciens, a conforté cette sensibilisation. Enfin, l'étude des risques majeurs sur le territoire et des **Dicrim**, livrets d'information sur les risques majeurs, ont été réalisés dans le cadre du plan intercommunal de sauvegarde. Autre action non négligeable, le lancement de l'étude du plan de gestion stratégique des zones humides du Grand Avignon, alors qu'un conventionnement a été paraphé pour la gestion de la zone humide du Planas à Pujaut.

Se déplacer autrement

Le Grand Avignon a intensifié la promotion du vélo en posant les jalons d'un Réseau Express Vélo. Notre Agglomération a également favorisé l'utilisation de **84,7% d'un fonds de concours doté de 500 000 € pour l'aménagement de pistes cyclables dans les communes** du territoire.

Consommer moins, consommer local

Avec le Programme Alimentaire Territorial (PAT), visant à soutenir une agriculture durable et locale, le Grand Avignon entend favoriser l'accès à tous d'une alimentation de qualité. Lutte contre le gaspillage et installation de 3 agriculteurs au Mas Baudoin font parties des actions portées par ce projet. 2024 a aussi été l'année de la **finalisation du schéma de développement des énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïque)**. Objectif ? Proposer un mix énergétique sur le territoire en rapprochant producteurs et consommateurs.

Développer l'économie circulaire

Tout en accompagnant le secteur du BTP dans des formations sur l'**économie circulaire**, les réseaux des professionnels du tourisme ont également bénéficié d'un soutien pour s'engager vers un tourisme plus durable avec une **offre écotouristique**. De même, la démarche de l'écologie industrielle territoriale visant à mettre en place des synergies de mutualisation et d'optimisation dans les zones d'activités économiques a été largement soutenue.

Séminaire Nature en ville



Livrets d'information Dicrim





Se mobiliser, ensemble

Le Grand Avignon accompagne les communes au travers de sessions d'éducation à l'environnement et au développement durable. La collectivité a également largement participé à la concertation préparatoire à la signature du nouveau contrat de plan 2024-2030. Et dans le prolongement de **Faites écho**, fête de l'Environnement du Grand Avignon, le **1^{er} défi Jeunes** a été lancé. 6 projets ont été retenus et bénéficieront d'une aide globale de 10 000 €.

Une deuxième édition réussie pour Faites écho

En accueillant plus de **3 500 visiteurs**, la deuxième édition de **Faites écho**, le Grand Avignon a prouvé, une fois de plus, que la sensibilisation à la transition écologique passe aussi par l'événementiel. Tables, rondes, ateliers, animations ont rythmé 2 journées consacrées à présenter des pistes et des initiatives autour de l'alimentation durable, de la biodiversité, des énergies renouvelables, de la prévention des

risques majeurs, de la mobilité, de l'économie circulaire... Le 29 mars, au centre de loisirs de la Barthelasse, à Avignon, 1 500 enfants encadrés par 135 enseignants du territoire et 250 lycéens d'Avignon ont découvert de manière ludique de nouvelles pratiques environnementales. Temps fort du samedi, une conférence et une table ronde de Cyril Dion, sur la "Biodiversité, porteuse de solutions".



Fonds de soutien aux communes

En 2024, 3 141 470 € ont été mobilisés par le Grand Avignon pour financer les projets de 11 de ses communes :

- ⦿ Avignon : réhabilitation groupe scolaire Grands Cyrprès
- ⦿ Caumont-sur-Durance : rénovation de l'éclairage public de la commune, construction du pôle multi-activités
- ⦿ Jonquerettes : rénovation du groupe scolaire Les Javones
- ⦿ Les Angles : rénovation énergétique du foyer-restaurant
- ⦿ Morières-lès-Avignon : construction du groupe scolaire Craoux



- ⦿ Rochefort-du-Gard : aménagement d'une aire de sport et loisirs intergénérationnelle, modernisation de l'éclairage public

- ⦿ Pujaut : éclairage intérieur de 11 bâtiments publics en led, rénovation de l'école élémentaire les Fébriles



- ⦿ Saint-Saturnin-lès-Avignon : modernisation en led de l'éclairage public du stade René Lafont, rénovation énergétique de 2 bâtiments communaux



- ⦿ Villeneuve lez Avignon : rénovation de la salle polyvalente des Hauts de Villeneuve

- ⦿ Sauveterre : rénovation énergétique de la résidence pour personnes âgées Maya-Severin et de la salle de l'Orangerie



- ⦿ Vedène : rénovation énergétique de la maison des associations et des groupes scolaires Alphonse Daudet et Les Jardins, construction d'une salle des fêtes avec production photovoltaïque, réhabilitation de la piscine municipale



ANIMER, CRÉER, PRODUIRE

C'est au pluriel qu'il faut conjuguer les initiatives du Grand Avignon en faveur de la création et de l'animation du territoire. Avec un Opéra qui confirme son positionnement grâce à des productions de qualité et un Conservatoire ancré dans le territoire, la qualité est au rendez-vous. Le public aussi !

GRAND AVIGNON, TERRITOIRE DE CULTURE

Le festival itinérant du Conservatoire, les Bals des Bavards, le festival Haut les Chœurs ou le soutien aux programmations des communes, sont autant d'initiatives qui concrétisent tout au long de l'année l'**action culturelle du Grand Avignon**, mobilisant un budget de 2M€. Notre Agglomération accompagne également les grands partenaires institutionnels du territoire, qu'il s'agisse de l'orchestre national Avignon-Provence, de la Maison Jean Vilar, de la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon ou encore le Totem à Avignon, qui a obtenu le label "scène conventionnée pour le jeune public" délivré par le ministère de la Culture. Enfin, le Grand Avignon soutient le Festival d'Avignon, le Festival Off et Villeneuve en scène dans leurs efforts en matière d'éco-responsabilité. Cette année a permis de mettre en place une initiative saluée par nombre d'observateurs internationaux : une solution de fret ferroviaire pour les compagnies théâtrales occupant les scènes avignonnaises durant le mois de juillet.



Haut les cœurs

OPÉRA GRAND AVIGNON

Envol confirmé pour l'Opéra

Après la réouverture, puis l'ancrage, la saison 2023/2024 de l'Opéra Grand Avignon a été celle de la confirmation. D'abord, grâce à l'**augmentation très nette de sa fréquentation**, accompagnée d'une volonté permanente de dialogue avec toutes ses populations. Les actions menées dans les quartiers prioritaires ou au centre pénitentiaire du Pontet l'ont prouvé. Le ballet, le chœur et les tournées de *Carmen* intime et *Opéranimaux* ont également contribué à renforcer l'implantation de l'Opéra sur le territoire. Parmi les nombreux temps forts de cette saison, citons la création mondiale de *Cantata* de Matteo Franceschini, concert de la Maîtrise Populaire de l'Opéra, en lien avec le projet Démos de l'Orchestre national Avignon-Provence devant 1800 spectateurs rassemblés dans la Cour d'honneur du Palais des Papes. Ou encore le projet Douze cordes, opéra boxé interdisciplinaire monté avec les détenus a nécessité un travail sur plusieurs mois. Cette aventure humaine a donné lieu à une représentation unique à L'Autre scène de Vedène, dans le cadre d'un spectacle mis en scène par le chorégraphe Hervé Sika.



2023-2024 : c'est magique !

10 productions, dont 4 créations ont marqué la **saison Magique ! 2023-2024**. Son ouverture a fait apprécier *Rusalka*, de Dvorak, fruit d'une collaboration entre les maisons d'opéra de la Région Sud (Avignon, Nice, Marseille et Toulon). Autres moments marquants à l'affiche, *Atis* de Lully, mêlant musique baroque et danse, chorégraphié par Victor Duclos et La Esmeralda, de Louise Bertin, opéra romantique oublié, co-produit avec le théâtre national des Bouffes du Nord de Paris dans une version glissant de la techno à la musique de chambre.

Le chiffre

7 000

Ateliers, master classes, rencontres, conférences... Ce sont **7 000 jeunes et adultes**, lors de séances scolaires ou de médiation, qui ont concrétisé l'engagement de l'Opéra Grand Avignon en faveur de l'accessibilité culturelle.



Olympiade pour le Ballet

Année olympique oblige, le Ballet a ouvert le festival de danse les Hivernales 2024 avec *Olympiade* (TRACE) du duo Kor'sia, travail combinant sport, compétition et danse. Autre temps fort, la création *Les Nuits d'été*, en collaboration avec La Parenthèse (Christophe Garcia) et le ballet de l'Opéra, créé à Vedène, à L'Autre Scène avant de partir en tournée.



Saison intense pour la Maîtrise

En participant de manière active aux productions de *L'enfant et les sortilèges*, *Tosca*, *Boris Goudounov*, et à l'opéra participatif *Une flûte enchantée-Le souffle de la paix*, la Maîtrise de l'Opéra a connu une saison intense et fort active. Cette production a été précédée de nombreux ateliers préparatoires, également organisés en milieu scolaire, ce qui a permis au public de chanter en direct à l'occasion de la représentation de cette production.

En bref

L'Opéra Grand Avignon a reçu une **Mention A** le 8 juillet 2024 du Club de la Presse du Grand Avignon et de Pascal Parsat, expert du Vivre ensemble chez Audiens. Cette récompense distingue le travail engagé par l'établissement en matière d'accueil, d'emploi, de programmation et d'accès aux œuvres pour les personnes en situation de handicap.

Deux transitions artistiques ont marqué cette année : **Alan Woodbridge** a été nommé chef de chœur en janvier 2024, tandis que **Martin Harriague** a succédé à Emilio Calcagno à la tête du ballet en septembre 2024.

CONSERVATOIRE GRAND AVIGNON

Festival itinérant, première !

Coup d'envoi le 13 mai 2024 pour le **festival itinérant du Conservatoire**, qui entend devenir un rendez-vous culturel annuel pour les habitants du territoire. En 7 dates regroupées en une semaine, il a rassemblé plus de 1 000 spectateurs qui ont eu accès à l'offre de spectacles de l'établissement. Professeurs, équipes techniques, artistes et élèves ont participé à ce moment d'échange et de partage.



“L'orchestre à l'école” des Rotondes

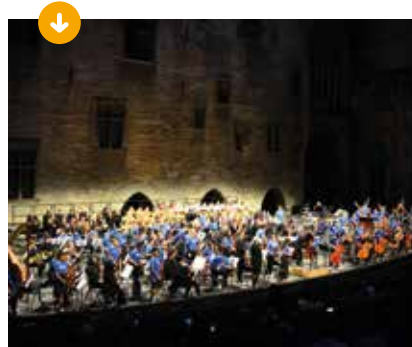
En partenariat avec l'école élémentaire des Rotondes et l'Éducation nationale, une classe à horaires aménagés a été ouverte sous forme d'un orchestre à l'école dans le quartier des Rotondes/Croix des Oiseaux à Avignon. Composé principalement de cuivres et percussions et réunissant 20 élèves de CE2, il répond à une envie : apprendre et jouer de la musique, ensemble.

Morières-les-Avignon danse

Une classe de danse contemporaine a été ouverte dans l'antenne de Morières-les-Avignon, au sein de l'espace culturel Folard, dans un studio de danse mis à disposition par la commune. L'école de Massillargues a étoffé son offre en proposant de la danse contemporaine et du hip-hop.

Intégration des élèves issus du dispositif Demos

15 musiciens de la première cohorte de Demos ont choisi de poursuivre leur apprentissage de la musique en s'inscrivant au Conservatoire. Pour mémoire, Demos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Coordonné par la Philharmonie de Paris, Demos s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant des quartiers relevant de la Politique de la ville, pour leur faire découvrir le chant.



COMPOSTER, RECYCLER, TRIER

En informant et sensibilisant sur les bonnes pratiques, le Grand Avignon a fait reculer de 18 % en 15 ans le tonnage des ordures ménagères collectées sur son territoire. Ces résultats encourageants incitent la collectivité à renforcer ses politiques en faveur du tri, du compostage et du recyclage.



Le tri en 2024

Côté Grand Avignon

- › **49 355 tonnes d'ordures ménagères** collectées, soit 487 kg par habitant
- › **24 075 tonnes de déchets** ont été déposées en déchèterie
- › **3 523 tonnes de verre** récupérées
- › **5 852 tonnes d'emballages** et **1 890 tonnes de papiers et cartons** collectées
- › **394 tonnes de textiles** déposées en déchèterie ou dans les **359 bornes d'apports volontaires**
- › **7 797 rendez-vous encombrants pris**, soit 42 rendez-vous quotidiens

Côté SMICTOM Rhône-Garrigues

- › **7 808 tonnes d'ordures ménagères** collectées
- › **1 818 tonnes d'emballages** et **331 tonnes de papiers** récupérées
- › **1 432 tonnes de verre** déposées dans les points d'apport volontaires

Changement de prestataire pour la collecte des déchets

Un **nouveau marché de collecte** des déchets ayant été passé, la société Écodechets a assuré, dans des conditions difficiles, la collecte en porte-à-porte sur les communes de Sauveterre, Vedène, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Velleron et Jonquerettes. À l'été 2024, après la liquidation de la société, un nouveau prestataire, la **société Nicollin** assure la prestation. Les fréquences de collecte des ordures ménagères sont désormais hebdomadaires dans toutes les zones d'habitations individuelles et petits collectifs.

Du changement pour la collecte dans les zones d'activités économiques

Afin de réduire la part des déchets d'activités économiques, le Grand Avignon a restructuré la **collecte dans ses 23 Zones d'Activités Économiques (ZAE)**. Une phase de test a été lancée sur les ZAE du Plan et du Couquiou Nord (Entraigues-sur-la-Sorgue) ainsi que sur la ZAE des Balarucs (Caumont-sur-Durance) avec le **passage d'une collecte en porte-à-porte à une collecte en points d'apport volontaire** depuis le 1^{er} octobre 2024. 9 colonnes aériennes ont été déployées dans les trois ZAE. Après 3 mois d'expérimentation, il a été constaté une baisse de 46 % des tonnages collectés en ordures ménagères et de 66 % des tonnages collectés en emballages ménagers recyclables, papiers et cartons.



Une nouvelle plateforme de compactage à Caumont-sur-Durance

Le Grand Avignon a aménagé une **aire de compactage des déchets verts** sur la commune de Caumont-sur-Durance. Ouverte en décembre 2024 dans la zone des Balarucs, elle permet de traiter jusqu'à 10 tonnes de déchets verts par jour. Seuls les habitants de Caumont disposant d'une carte peuvent y accéder.



Collecte des déchets sur Sauveterre

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets sur la commune de Sauveterre est assurée par le prestataire de collecte du Grand Avignon, à savoir la société Nicollin (depuis août 2024). Notre Agglomération assure également désormais la gestion de la déchèterie installée sur la commune.



Les déchets verts broyés à domicile

Avec l'opération "Broyez du vert", Le Grand Avignon propose un service payant qui offre aux usagers la possibilité de broyer leurs végétaux à domicile avec l'intervention du chantier d'insertion l'Espelido. Cette prestation a 2 objectifs principaux : diminuer la présence de déchets verts dans les ordures ménagères et réduire les apports en déchèterie et donc leur saturation lors des périodes de taille au printemps et à l'automne. Cette opération a donné 36 prises de rendez-vous à domicile en 2024, soit 253 m³ de déchets verts broyés à la plus grande satisfaction des utilisateurs du service.

Développement du compostage

760 composteurs individuels ont été vendus à un prix très attractif par le Grand Avignon. Ces équipements sont complémentaires des 17 aires de compostage mises à disposition des habitants dans l'agglomération et accessibles sur inscription. En 2024, de nouvelles aires de compostage collectif ont vu le jour, notamment à Sauveterre. Ce sont ainsi 63 tonnes de déchets alimentaires qui ont été valorisés cette année grâce au compostage.



L'efficacité de Direct Grand Avignon

Avec son numéro vert **0 800 71 84 84**, le Grand Avignon a privilégié le contact et l'efficacité pour traiter les mille et une questions ou difficultés liées à la collecte des ordures ménagères. Le nombre d'appels traité par le **standard Direct Grand Avignon** a connu une progression significative, passant de 33 399 en 2018 à **63 917 en 2024**, soit une augmentation proche de 90 %. Demandes de RDV pour l'enlèvement d'encombrants, de réparation bacs d'ordures ménagères, de livraison de bacs de tri, renseignements sur les déchèteries, problèmes de collecte..., les milliers d'appels à ce numéro vert d'assistance ont généré l'émission de 11 723 bons de travaux en 2024.



2 appels à projets

En 2024, le Grand Avignon a été lauréat de 2 appels à projets de l'éco-organisme Citeo. Le premier, concernant la collecte sélective, a pour objet de développer le tri des emballages et du verre sur l'agglomération. Le second, concerne le développement du tri hors foyer avec la mise en place de plus de 600 équipements (colonnes d'apport volontaire, abris-bacs, corbeilles double flux). Son objectif est de maintenir une continuité du geste de tri du domicile à l'espace public.

Le bac est jaune, mais entretenu !

Depuis 8 ans, le Grand Avignon a équipé plus de 30 000 foyers en bacs individuels jaunes. Ce parc est entièrement géré en régie. Ce qui a représenté, en 2024, 357 interventions pour la réparation de bacs et 5 626 livraisons de bacs.



Un badge pour les déchèteries

50 103 foyers du Grand Avignon disposent d'un badge qui donne accès aux 6 déchèteries gérées par le Grand Avignon. Une septième, située sur la commune du Thor, est utilisée par les habitants de Caumont-sur-Durance et Jonquerettes dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Ces installations ont permis d'enregistrer 219 795 apports volontaires. Ce système de contrôle d'accès identifie rapidement chaque usager se présentant à l'entrée et mesure son utilisation quotidienne. Ce dispositif demeure une opportunité d'optimiser et de maîtriser les coûts de fonctionnement du service. Enfin, une aire de compactage de déchets végétaux, nouvellement ouverte, est située sur la commune de Caumont-sur-Durance.

Sensibiliser, informer !

478 journées d'information ont été organisées en 2024 par les 6 ambassadeurs du tri qui se mobilisent pour sensibiliser les habitants à l'importance de la pratique du tri des déchets. Rencontre des usagers en porte-à-porte ou en pied d'immeuble, ou avec des associations locales, présentations dans des entreprises, animations dans les écoles et collèges ou sur divers événements organisés par l'Agglomération et les communes, contribuent à responsabiliser la population aux bons usages.



ADAPTER, ÉQUIPER, SÉCURISER

L'indispensable préservation de la ressource nécessite l'adaptation et la sécurisation rigoureuse des équipements sur les réseaux d'eaux potables et pluviales. Tout en étant mobilisé pour la prévention du risque d'inondations, le Grand Avignon investit 11,5 M€ pour assurer les politiques publiques liées à l'eau et l'assainissement.

En chiffres



Eau Potable

(pour les communes d'Avignon, Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Roquemaure, Pujaut et Sauveterre)

- > **13,2 millions de m³ distribués** (- 3,36 %)
- > **8,55 millions de m³ consommés** (- 6,76 %)
- > **17 réservoirs et 6 unités de production**
- > **764 km linéaires de réseaux**
- > **75 556 abonnés**

Assainissement

(pour les 16 communes)

- > **98 955 abonnés**
- > **948 km de réseaux**
- > **174 postes de relevage**
- > **10 unités de traitement**
- > **1 usine de méthanisation**
- > **30,39 millions de m³ d'eaux traitées**
- > **3 500 tonnes de boues produites et traitées**

Eaux pluviales

- > **498 km de réseaux**
- > **13 005 grilles et avaloirs**
- > **30 postes de refoulement**
- > **495 séparateurs**
- > **6 stations de crues**

Des chantiers marquants



Les travaux de mise à niveau du **captage de l'Hers** à Roquemaure se sont prolongés avec le chantier d'équipement de 2 nouveaux forages. En plus de la commune de Pujaut, il alimentera Sauveterre en 2026. L'objectif du chantier est de fiabiliser et pérenniser l'alimentation de ces 3 communes.

Le travail pour l'**interconnexion** des unités de distribution d'eau potable de **Jonquerettes et Morières-les-Avignon** a été lancé à l'automne 2024 avec la pose d'une canalisation de 2,1km reliant les réservoirs des 2 communes dans le cadre d'une opération d'un montant de 1,2M€.



Le Grand Avignon a engagé en 2024 des **travaux de fiabilisation** du fonctionnement de la **station d'épuration d'Avignon Courtine**. Ce chantier d'un coût de 320 000 € donnera à modifier structurellement des fûts situés au centre des 4 bassins principaux de la station et aboutira ainsi à une meilleure circulation des boues de process.



11,5 M€

Montant des investissements en 2024 sur les réseaux humides,

7 M€ pour l'assainissement

4,5 M€ pour l'eau potable

Préserver la ressource en eau

Sans être déficitaire, la ressource en eau sur le territoire est soumise à de réelles pressions qui appellent la vigilance constante du Grand Avignon. Son engagement dans ce domaine se traduit dans le contrat d'agglomération signé avec l'Agence de l'eau, qui a notamment engagé des études de définition de zones de sauvegarde sur les nappes d'accompagnement du Rhône et de la Durance, afin d'élaborer un plan d'action pour le **captage de l'Hers** à Roquemaure et de **Labadier** à Villeneuve lez Avignon. Pour la nappe alluviale Basse Durance, les **captages de la Saignonne** ont été désignés comme aquifères à forts enjeux pour les communes d'Avignon et Morières-lès-Avignon.

Travaux sur les réseaux hydrauliques en 2024

(liste non exhaustive)

- **Avignon** : quartier Grands Cyprès (renouvellement réseau eau potable, mise en séparatif réseau d'assainissement), chemin de l'Herbe (renouvellement réseaux), avenue des Sources (renouvellement réseau eau potable), rue du Bon Vent (renouvellement réseau assainissement), boulevard des Écoles (renouvellement réseau assainissement)...
- **Caumont-sur-Durance** : rue Aristide Briand (chemisage collecteur eaux usées)...
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : avenue Charles-de-Gaulle (renouvellement réseaux et branchements), rue de la Beaumette et du Clocher (chemisage réseaux)...
- **Les Angles** : boulevard Châteaubriand et montée du Valadas (renouvellement réseaux et branchements)...
- **Le Pontet** : route de Carpentras et chemin de Provence (mise en séparatif réseaux eaux usées), secteur Pasteur/Coubertin (reprise réseau assainissement)...
- **Morières-lès-Avignon** : avenue Général Leclerc (renouvellement réseaux et branchements), avenue Jean Monnet (renouvellement réseaux eau potable et eaux usées)...
- **Pujaut** : rue Boud'huile et chemin de la Canebière (renouvellement réseaux eau potable, eaux usées et création réseau d'eaux pluviales)...
- **Saze** : avenue du Hameau et allée des Mûriers (renouvellement réseaux)...
- **Rochefort-du-Gard** : chemin de Filature (redimensionnement réseau assainissement), impasse des Ormeaux (renouvellement réseau eaux usées)...
- **Roquemaure** : quartier Cubières (reconstruction poste refoulement principal)...
- **Sauveterre** : réservoir d'eau potable (reprise chambre à vanne)...
- **Saint-Saturnin-lès-Avignon** : chemin du Lion d'Or (renouvellement réseaux eaux usées et pluviales)...
- **Vedène** : allée des Jardins, allée des Lucioles, avenue de la Fonderie, impasse Thomas de Galleans (renouvellement réseau assainissement)...
- **Villeneuve lez Avignon** : avenue Gabriel Péri et rue du Vieux Moulin (réhabilitation réseau eau potable et eaux usées), boulevard Frédéric Mistral (renouvellement réseau assainissement), traverse de l'Aigoual (renouvellement réseaux assainissement et eau potable)...
- **Jonquerettes** : chemin des Eaux pendantes (interconnexion réseau eau potable)...
- **Velleron** : Camin di Roumezzo, avenue Fernand Maillet, chemin des Vautes (réhabilitation réseau eau potable)...

Le service d'assainissement non collectif (SPANC)

Sur le territoire du Grand Avignon, 16 communes regroupant 14 775 habitants ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif. Les 4 925 installations d'assainissement recensées sont régulièrement contrôlées. 48 % d'entre elles sont conformes, 14 % de celles ne l'étant pas représentant un risque. **49 mises en conformité** ont été réalisées en 2024.

Facturation plus lisible pour l'assainissement collectif (PFAC)

Les documents relatifs à la participation au financement de l'assainissement collectif ont été mis à jour en 2024 afin de simplifier les démarches des usagers et rendre plus lisible la facturation. **362 contrôles** d'effectivité ont été réalisés, 2 753 dossiers intégrés à la base de données PFAC ont été vérifiés et 1 166 documents d'urbanisme analysés. 457 recouvrements ont été lancés pour un montant total facturé de 1 684 802 €.

Gestion de l'assainissement des industriels

120 arrêtés communautaires de rejet (ACR) permettent de gérer les rejets d'eaux usées non domestiques. Ils détaillent les conditions d'acceptation de ces eaux au réseau collectif. Une convention spéciale de déversement (CSD) est octroyée pour certaines activités particulièrement polluantes.

Protéger des inondations

À la confluence du Rhône et de la Durance, le Grand Avignon est exposé au risque d'inondations. Compétente pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), notre Agglomération a multiplié les initiatives et travaux durant l'année 2024. **La sécurisation du merlon de l'Oulle-Rhône** a été effectuée à l'aide d'un rideau de palplanches pour assurer son étanchéité. Autre grand chantier, le **confortement de la digue Palière-Durance**, pour un montant de 4 M€, visant à la protection de 100 000 habitants et autant d'emplois. Outre ces travaux, des actions de sensibilisation

ont été organisées, alors que le suivi réglementaire des ouvrages a été assuré avec, notamment, le classement par arrêté préfectoral des ouvrages Piot à Avignon, ou de l'Arbalestière au Pontet.



Focus sur la digue de la Durance

Une enveloppe de 6 M€, financée à 40 % par le Grand Avignon, a été mobilisée pour mener à bien le **confortement des digues de la Durance**, sur 3,2 km entre l'amont du barrage de Bonpas et le site de l'usine CEMEX (rehaussement du mur anti-crue, renforcement de talus, recul de la digue). Après un déboisement effectué en 2023, l'année 2024 a été l'occasion de reculer la digue dans le secteur de l'usine au printemps, avant la réalisation des travaux à Bonpas durant la période estivale.



AMÉNAGER, INTERVENIR, SERVIR

Il n'y a pas de grands ou de petits travaux pour les agents du Grand Avignon... Mais un travail quotidien qui s'attache à traduire sur le terrain les grandes stratégies qui structurent les politiques publiques de notre Agglomération. Ils soulignent les efforts entrepris pour les mobilités douces, les économies d'énergie et la préservation des espaces verts en s'efforçant de répondre aux attentes de la population.



La Cristole

Une redynamisation des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Des opérations d'aménagement, inscrites dans un programme d'investissement de 20 M€ sur la durée du mandat, ont été réalisées dans plusieurs des 23 Zones d'Activités Économiques (ZAE) du Grand Avignon. À **Fontcouverte**, une **réorganisation complète de l'avenue de l'Orme Fourchu** a été mise en œuvre pour un montant de 3 292 670 €. Objectif ? Faciliter et sécuriser la cohabitation entre les différents usagers



Fontcouverte

de cet axe grâce à une reprise de la voirie, la création de cheminements doux, la végétalisation des espaces et une meilleure gestion des eaux pluviales. Sur **La Cristole**, les travaux sur le **chemin de**

L'Herbe ont traduit une même volonté de sécurisation des cheminements piétons et cyclables ainsi que la reprise du réseau d'assainissement et la plantation de nombreux végétaux, dans le cadre d'une opération d'un montant de 2 123 678 €. Travaux également pour **Le Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue**, avec la création d'une voie verte et le développement de la végétalisation visant à réduire les îlots de chaleur, pour un budget de 1 080 617 €. Ces chantiers de modernisation ont bénéficié du soutien de la Région Sud, et aussi pour certains de l'Agence de l'Eau ou de l'État par le biais du Fonds vert.



Le Plan

En chiffres

3 307

nombre d'heures d'insertion

réalisées lors de ces 3 chantiers dans les ZAE.

735

points lumineux

ont fait l'objet de travaux de rénovation dans les Zones d'Activités Économiques (ZAE) du Grand Avignon pour un montant de 532 000 €. L'un des objectifs de ces chantiers de modernisation est de réduire la consommation d'énergie, grâce à une conversion technologique qui permet de passer de 150 w à 60 w.



L'Agglomération préserve ses espaces verts

Fidèle à sa politique de préservation de l'environnement, le Grand Avignon qui veille à la plantation d'arbres lors de la réalisation de ses chantiers, a également procédé à un recensement des 3 500 arbres constituant son patrimoine arboré. Parallèlement, sans relâcher ses efforts en faveur de l'éco-pâturage sur les espaces naturels qu'il gère, le Grand Avignon a signé une convention d'une durée de 5 ans avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur les bassins de rétention d'Agroparc.



Rénovation du Conservatoire Grand Avignon – site Leclerc

C'est au mois d'octobre 2024 qu'ont débuté les travaux de **rénovation du site Leclerc du Conservatoire Grand Avignon**, dont les installations de chauffage et de climatisation étaient devenues inutilisables en raison de la corrosion. Le chantier, divisé en 17 phases devrait durer 2 ans avec l'installation de nouvelles pompes à chaleur et de centrales de traitement d'air, le remplacement du système de sécurité incendie. Le coût de l'opération dans ce bâtiment ancien s'élève à 1,6 M€, avec une subvention de l'État de 100 000 € dans le cadre de la Dotation à l'Investissement Local (DSIL).



Le chiffre

10 000 €
montant des travaux d'aménagement de la Maison du vélo, située au pôle d'échanges multimodal d'Avignon centre.

Des travaux pour la déchèterie de Sauveterre

La réhabilitation de la **déchèterie de Sauveterre**, reprise en gestion directe par le Grand Avignon, a donné lieu à d'importants travaux d'un montant de 330 000 € : mise en conformité incendie avec l'installation d'une bâche à eau de 120 m³, installation de barrières de sécurité sur les quais, création de nouveaux flux de tri, création d'un local gardien, remplacement du portail, reprise des réseaux et réfection des enrobés, travaux de peinture...

Une nouvelle aire de compactage de déchets verts

À Caumont-sur-Durance, une **aire de compactage** des déchets verts a été ouverte au public en décembre 2024 avec 2 compacteurs mis à la disposition des usagers. Ce chantier, d'un montant de 800 000 €, a reçu 100 000 € de subvention de la Région PACA.



Pour un meilleur accueil des gens du voyage

5 aires d'accueil, 67 emplacements, 134 places, et une aire de grand passage pour 150 caravanes constituent le patrimoine du Grand Avignon pour accueillir les gens du voyage. Après sa fermeture en 2020, l'ancienne aire d'accueil de Courtine était devenue une friche et une zone de dépôts sauvages. Une fois les bâtiments dégradés détruits, la zone dépolluée et nettoyée, 24 nouveaux emplacements seront aménagés notamment avec des blocs sanitaires conçus à l'aide de conteneurs maritimes. Engagés durant l'année 2024 pour une livraison en 2025, les travaux représentent un montant de 2,5 M€ et ont bénéficié d'une subvention de 191 642 € de l'Agence de l'eau. Par ailleurs, des travaux significatifs ont été conduits sur les aires de Vedène, Morières-lès-Avignon et Entraigues-sur-la-Sorgue.



GRAND
AVIGNON

Plus d'infos sur grandavignon.fr

